



Comptes annuels 2010



*Für das Alter
Pour la vieillesse
Per la vecchiaia*

Contenu

Editorial	3
Comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute	4–24
Comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute : rapport du réviseur	25–26
Organisations cantonales et régionales de Pro Senectute : aide financière individuelle	27
Comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse	28–41
Comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse : rapport de l'organe de contrôle	42–43
Commentaires sur les comptes annuels	44

Impressum

Édition

Pro Senectute Suisse, Centre national
Lavaterstrasse 60, case postale, 8027 Zurich
Tél. 044 283 89 89, Fax 044 283 89 80
info@pro-senectute.ch, www.pro-senectute.ch

Concept et réalisation

Life Science Communication AG, Küssnacht

Version française

Pro Senectute Suisse

Publication

Juin 2011

Les comptes annuels 2010 de Pro Senectute sont aussi disponibles en allemand et en italien. Ils sont publiés sous forme électronique (PDF) et disponibles sur www.pro-senectute.ch/finances.

Photos

Prisma Bildagentur AG (photo de couverture)
Susanne Brunner (page 3)
Pro Senectute Suisse (page 3, photo de couverture du rapport de gestion 2010/2011)

Pro Senectute Suisse est certifiée par ZEWO depuis 1942

Le label de qualité atteste:

- d'un usage conforme au but, économique et performant de vos dons
- d'informations transparentes et de comptes annuels significatifs
- de structures de contrôle indépendantes et appropriées
- d'une communication sincère et d'une collecte équitable des fonds



Swiss NPO-Code

Pro Senectute Suisse veille à une conduite et une gestion conformes aux directives du Swiss NPO-Code.



Editorial



Rapport de gestion 2010/2011



Il est possible de commander une version imprimée du rapport de gestion 2010/2011 auprès de Pro Senectute Suisse ou de le télécharger directement sur internet, à l'adresse suivante : www.pro-senectute.ch/finances.

Vous tenez entre les mains la partie chiffrée de notre rapport annuel. Comme à l'accoutumée, vous trouverez des commentaires détaillés à la fin de cette brochure. Cette année également, les comptes annuels se composent de deux parties : les comptes annuels consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute et ceux de Pro Senectute Suisse.

Les rapports, images et statistiques sur le travail fourni par Pro Senectute figurent pour leur part dans le rapport de gestion 2010/2011. La page 19, notamment, présente les chaînes téléphoniques, un projet qui favorise le contact et les échanges entre les personnes âgées.

Nous vous renvoyons en particulier à la page 29 du rapport de gestion 2010/2011, qui fournit un extrait de la liste de nos donatrices et donateurs et sponsors.

En 2010, l'ensemble de l'organisation a reçu des dons d'une valeur totale de plus de 19 millions de francs. Par ailleurs, nos aides bénévoles ont accompli plus de 677 200 heures de travail à titre gracieux. Ces deux formes de contribution sont essentielles pour continuer de mener à bien la mission de la fondation. Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre soutien et votre engagement.

Martin Odermatt, responsable des finances et de la logistique

Bilan

au 31 décembre

(en KCHF)

	Explications concernant les comptes consolidés	2009	2010
ACTIFS			
Actif circulant		176'884	182'968
Liquidités	K1	70'774	75'422
Titres	K2	86'040	86'227
Débiteurs	K3	15'524	16'196
Stocks	K4	634	538
Actifs transitoires	K5	3'912	4'585
Actif immobilisé		70'265	78'357
Mobilier et machines	K6	67'805	76'535
Immobilisations financières	K7	1'717	1'333
Valeurs immatérielles	K8	743	488
Actif immobilisé inaliénable		4'462	4'249
Immobilisations financières	K8.1	4'462	4'249
Total des actifs		251'611	265'573
PASSIFS			
Capitaux étrangers à court terme		27'744	28'558
Engagements	K9	20'169	19'909
Passifs transitoires	K10	7'139	8'368
Provisions	K12	436	281
Capitaux étrangers à long terme		24'867	29'797
Engagements	K11	23'998	29'050
Provisions	K12	722	597
Passifs provenant d'institutions de prévoyance	K13	147	150
Capital des fonds		39'860	39'880
Fonds affectés		39'860	39'880
Capital de l'organisation		159'140	167'339
Capital de fondation		23'291	23'291
Capital libre généré		89'629	89'387
Capital lié généré		46'020	49'994
Résultat annuel		200	4'666
Total des passifs		251'611	265'573

Compte d'exploitation

(en KCHF)	Explications concernant les comptes consolidés	2009	2010
Produits des services / produits des ventes	K14	104'551	106'574
Contributions des pouvoirs publics	K15	88'561	94'172
Dons, legs, fundraising		21'819	19'249
Total recettes d'exploitation		214'931	219'995
Charges des prestations :	K16		
Conseil et information		-35'753	-42'028
Salaires et charges sociales		-25'650	-26'281
Autres charges de personnel		-305	-345
Charges d'exploitation		-5'674	-10'061
Coûts liés à l'entretien		-3'479	-4'740
Amortissements		-646	-600
Services		-107'823	-104'222
Salaires et charges sociales		-66'229	-66'985
Autres charges de personnel		-1'320	-1'363
Charges d'exploitation		-30'520	-26'034
Coûts liés à l'entretien		-7'448	-7'200
Amortissements		-2'306	-2'639
Promotion de la santé et prévention		-5'134	-6'287
Salaires et charges sociales		-1'813	-2'044
Autres charges de personnel		-244	-277
Charges d'exploitation		-2'415	-3'356
Coûts liés à l'entretien		-578	-507
Amortissements		-84	-103
Sport et mouvement		-12'035	-12'083
Salaires et charges sociales		-8'019	-8'310
Autres charges de personnel		-365	-368
Charges d'exploitation		-2'785	-2'599
Coûts liés à l'entretien		-741	-677
Amortissements		-126	-127
Formation et culture		-15'632	-14'340
Salaires et charges sociales		-9'813	-8'791
Autres charges de personnel		-232	-226
Charges d'exploitation		-4'478	-4'418
Coûts liés à l'entretien		-853	-613
Amortissements		-255	-292

(en KCHF)	Explications concernant les comptes consolidés	2009	2010
Travail social communautaire		-4'874	-4'854
Salaires et charges sociales		-3'593	-3'542
Autres charges de personnel		-113	-87
Charges d'exploitation		-531	-546
Coûts liés à l'entretien		-557	-599
Amortissements		-80	-79
Construction et pérennisation du savoir		-790	-814
Salaires et charges sociales		-418	-450
Autres charges de personnel		-4	-4
Charges d'exploitation		-65	-61
Coûts liés à l'entretien		-206	-202
Amortissements		-97	-97
Information et travail de relations publiques		-4'719	-3'328
Salaires et charges sociales		-2'423	-1'749
Autres charges de personnel		-24	-19
Charges d'exploitation		-2'046	-1'297
Coûts liés à l'entretien		-201	-241
Amortissements		-24	-22
Relations intergénérationnelles		-404	-818
Salaires et charges sociales		-250	-525
Autres charges de personnel		-17	-16
Charges d'exploitation		-106	-199
Coûts liés à l'entretien		-18	-52
Amortissements		-14	-27
Dépenses administratives		-24'106	-24'626
Salaires et charges sociales		-16'256	-16'103
Autres charges de personnel		-398	-403
Charges d'exploitation		-3'370	-4'141
Coûts liés à l'entretien		-2'914	-2'824
Amortissements		-1'169	-1'155
Recherche de fonds		-3'313	-3'292
Salaires et charges sociales		-1'075	-1'102
Autres charges de personnel		-2	-3
Charges d'exploitation		-1'682	-1'570
Coûts liés à l'entretien		-546	-610
Amortissements		-9	-8
Total charges des prestations	K17	-214'583	-216'691
Résultat d'exploitation		348	3'304

(en KCHF)	2009	2010
Produit financier	9'241	4'057
Frais financiers	-1'629	-4'076
Autres produits	3'298	6'254
Autres frais	-8'840	-1'486
Résultat de l'année sans les fonds et sans les modifications du capital de l'organisation	2'419	8'053
Prélèvements des fonds affectés	2'389	3'439
Affectation à des fonds affectés	-6'080	-3'434
Produits internes des fonds affectés	-28	-24
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation	-1'301	8'034
Prélèvements du capital lié généré	6'904	3'574
Prélèvements du capital libre généré	6'868	2'664
Affectation au capital lié généré	-5'561	-7'417
Affectation au capital libre généré	-6'710	-2'189
Résultat annuel	200	4'666

Tableau de financement

	2009	2010
(en KCHF)		
Résultat annuel avant le résultat des fonds	2'419	8'053
Amortissements sur des immobilisations corporelles	4'406	9'387
Amortissements sur des immobilisations financières	0	47
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	471	421
Bénéfices provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés	-8	2
Variation de l'existant Provisions	448	-280
Variation de l'existant Titres	-1'709	-187
Variation de l'existant Créances	4'237	-671
Variation de l'existant Stocks	-30	97
Variation de l'existant Actifs transitoires	3'214	-673
Variation de l'existant Engagements à court terme	-4'513	-260
Variation de l'existant Passifs transitoires	-137	1'229
Variation de l'existant Passifs provenant d'institutions de prévoyance	20	3
Variation de l'existant Actif immobilisé inaliénable	0	213
Transactions sans influence sur les liquidités	-675	-2'234
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	8'144	15'147
Investissements en immobilisations corporelles	-10'333	-28'437
Investissements en immobilisations financières	-233	-343
Investissements en immobilisations incorporelles	-253	-171
Désinvestissements en immobilisations corporelles y c. résultats	10'449	12'716
Désinvestissements en immobilisations financières	183	680
Désinvestissements en immobilisations incorporelles	328	4
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	141	-15'551
Variation de l'existant Engagements financiers à long terme et autres engagements	1'212	5'052
Reclassifications (capital libre généré)	645	
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	1'857	5'052
Variation des moyens de paiement	10'142	4'648
Etat initial des liquidités (au 1 ^{er} janvier)	60'632	70'774
Etat final des liquidités (au 31 décembre)	70'774	75'422

Tableau de variation du capital

(en KCHF)	Bilan au 31.12.2009	Reclassification au 31.12.2009	Bilan au 1.1.2010
Capital fonds / fonds affectés			
Fonds affectés	38'819	1'041	39'860
Total fonds affectés	38'819	1'041	39'860
Capital de l'organisation			
Capital de la fondation	23'165	126	23'291
Total capital de la fondation	23'165	126	23'291
Capital libre généré	86'673	2'956	89'629
Capital lié généré	49'480	-3'460	46'020
Résultat annuel	200		200
Total capital de l'organisation	159'518	-378	159'140

Les reclassifications (« restatements ») résultent des états de fait suivants :

- Nouvelle évaluation avec conversion correspondante du capital lié généré en capital libre généré
- Nouvelle évaluation d'un fonds avec transfert correspondant du capital lié généré dans les fonds affectés (KCHF 1'023)
- Nouvelle évaluation d'une réserve de contributions de l'employeur avec activation correspondante au 31.12.2009 (KCHF 381)
- Nouvelle évaluation de l'estimation des titres (KCHF 84)
- Nouvelle évaluation d'un projet de construction avec activation ultérieure dans les immobilisations corporelles (KCHF 179, contenus dans les charges l'année précédente)

(en KCHF)	Bilan au 1.1.2010	Entrées 2010	Sorties 2010	Intérêts internes	Mouvements internes	Bilan au 31.12.2010
Capital fonds / fonds affectés						
Fonds affectés	39'860	3'434	-3'439	24	0	39'880
Total fonds affectés	39'860	3'434	-3'439	24	0	39'880
Capital de l'organisation						
Capital de la fondation	23'291	0	0	0	0	23'291
Total capital de la fondation	23'291	0	0	0	0	23'291
Capital libre généré	89'629	2'189	-2'664	0	234	89'387
Capital lié généré	46'020	7'417	-3'574	0	131	49'994
Résultat annuel	200	4'666	0	0	-200	4'666
Total capital de l'organisation	159'140	14'272	-6'238	0	165	167'339

Annexe

Remarques concernant les comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

Bases de la présentation des comptes

Les présents comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ont été établis en conformité avec toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Ces comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute et sont conformes au droit suisse, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons). Ce sont les principes généraux d'évaluation du cadre conceptuel des Swiss GAAP RPC qui font foi.

Périmètre et méthode de consolidation

Les comptes annuels consolidés 2010 de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute comprennent les comptes individuels de Pro Senectute Suisse et les comptes de toutes les organisations cantonales et régionales de Pro Senectute (OPS). Les comptes des organisations cantonales et régionales de Pro Senectute comportent en outre les comptes annuels de sections, de centres régionaux et de 10 EMS juridiquement indépendants.

Durant l'exercice 2010, le périmètre des organisations, des centres régionaux et des EMS n'a pas varié par rapport à l'année précédente.

Les états financiers ont été consolidés selon la méthode de l'intégration globale. De ce fait, tous les comptes sont mis en commun, à la suite de quoi les transactions, ainsi que les créances et les dettes réciproques entre les OPS et leurs institutions sont éliminées. En cas de participation, la valeur comptable de ce capital est déduite des fonds propres de l'entité détenue.

Nom	Forme	Siège
Pro Senectute Appenzell RI	fondation	Appenzell
Pro Senectute Appenzell RE	fondation	Herisau
Pro Senectute Arc Jurassien	fondation	Delémont
Pro Senectute Argovie	fondation	Argovie
Pro Senectute beider Basel	fondation	Bâle
Pro Senectute Berne	association	Berne
Pro Senectute Fribourg	fondation	Villars-sur-Glâne
Pro Senectute Genève	association	Genève
Pro Senectute Glaris	fondation	Glaris
Pro Senectute Grisons	fondation	Coire
Pro Senectute Lucerne	fondation	Lucerne
Pro Senectute Nidwald	fondation	Stans
Pro Senectute Obwald	fondation	Sarnen
Pro Senectute Schaffhouse	fondation	Schaffhouse

Nom	Forme	Siège
Pro Senectute Schwyz	association	Schwyz
Pro Senectute Soleure	fondation	Soleure
Pro Senectute St-Gall	fondation	St-Gall
Pro Senectute Thurgovie	fondation	Weinfelden
Pro Senectute Ticino e Moesano	fondation	Lugano
Pro Senectute Uri	fondation	Altdorf
Pro Senectute Valais	fondation	Sion
Pro Senectute Vaud	association	Lausanne
Pro Senectute Zoug	fondation	Zoug
Pro Senectute Zurich	fondation	Zurich
Pro Senectute Suisse	fondation	Zurich

Transactions avec des organisations affiliées

Sont considérées comme « organisations affiliées » au sens de la norme RPC 15 les institutions et les personnes individuelles qui peuvent éventuellement exercer une influence en raison de leurs relations financières ou autres.

Principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation

Le bilan est en principe établi sur la base du « coût historique d'acquisition ». S'agissant des titres, les valeurs actuelles sont appliquées dans l'actif circulant et pour les immeubles de rendement.

Toutes les valeurs sont exprimées en milliers de CHF. Sauf indication contraire, toutes les valeurs sont arrondies au millier (CHF 1000) le plus proche.

K1 Les liquidités incluent les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires, y compris les dépôts à terme. L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale.

Les monnaies étrangères sont converties aux cours indiqués par les banques qui gèrent les comptes.

(en KCHF)	Bilan au 31.12.2009	Reclassification au 31.12.2009	Bilan au 1.1.2010
	69'047	1'727	70'774
	69'047	1'727	70'774

La reclassification porte sur un remaniement au sein des positions du bilan.

K2 Les titres incluent les obligations, les actions, les parts de fonds et les placements d'une durée supérieure à 12 mois. Les titres sont comptabilisés à la valeur du cours ou à la valeur nominale (placements) de la date du bilan.

Les monnaies étrangères sont converties aux cours indiqués par les banques qui gèrent les dépôts.

(en KCHF)	Bilan au 31.12.2009	Reclassification au 31.12.2009	Bilan au 1.1.2010
	90'417	-4'377	86'040
	90'417	-4'377	86'040

La reclassification porte sur un remaniement au sein des positions du bilan et sur une nouvelle évaluation des titres (KCHF 84).

	Bilan au 31.12.2009	Reclassification au 31.12.2009	Bilan au 1.1.2010
K3 Créances (en KCHF)	15'505	19	15'524
	15'505	19	15'524

	Bilan au 31.12.2009	Bilan au 31.12.2010
Organisations affiliées	129	37
Pouvoirs publics/collectivité	3'213	3'335
Tiers	12'528	13'066
Corrections de valeurs des créances de tiers	-346	-242
Total des créances	15'524	16'196
dont provenant de livraisons et de prestations	13'973	14'627

La reclassification porte sur un remaniement au sein des positions du bilan.

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. La correction de valeur des créances de tiers s'effectue sur la base de la correction de valeur unique ou d'une correction de valeur forfaitaire. La correction de valeur forfaitaire peut s'élever à 2%.

K4 Stocks

Les stocks sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse : sont appliqués soit les coûts d'acquisition, soit la valeur de réalisation si celle-ci est inférieure.

	Bilan au 31.12.2009	Bilan au 31.12.2010
K5 Actifs transitoires (en KCHF)		
Dépenses pour les projets du nouvel exercice comptable	26	19
Organisations affiliées	0	0
Autres	3'886	4'566
Total actifs transitoires	3'912	4'585

	Bilan au 31.12.2009	Reclassification au 31.12.2009	Bilan au 1.1.2010
K6 Immobilisations corporelles (en KCHF)			
	67'626	179	67'805
	67'626	179	67'805

	Bilan au 31.12.2008	Entrées 2009	Sorties 2009	Ecritures cor- rectives 2009	Bilan au 31.12.2009
Tableau des immobilisations 2009					
Valeurs d'acquisition					
Installations et équipement	13'859	1'260	-855	461	14'725
Véhicules	2'004	759	-783	0	1'980
Autres immobilisations corporelles	17'789	3'704	-1'258	0	20'235
Immeubles d'exploitation	94'589	4'958	-17'414	0	82'133
Autres immeubles	9'506	7	-56	-461	8'996
Total	137'747	10'688	-20'366	0	128'069
Amortissements cumulés					
Installations et équipement	8'903	1'737	-551	343	10'432
Véhicules	1'373	442	-747	0	1'068
Autres immobilisations corporelles	4'327	933	-794	0	4'466
Immeubles d'exploitation	49'917	1'438	-7'777	-243	43'335
Autres immeubles	930	133	0	-100	963
Total	65'450	4'683	-9'869	0	60'264
Valeurs comptables nettes					
Installations et équipement	4'956				4'293
Véhicules	631				912
Autres immobilisations corporelles	13'462				15'769
Immeubles d'exploitation	44'672				38'798
Autres immeubles	8'576				8'033
Total immobilisations corporelles	72'297				67'805

	Bilan au 31.12.2009	Entrées 2010	Sorties 2010	Ecritures cor- rectives 2010	Bilan au 31.12.2010
Tableau des immobilisations 2010					
Valeurs d'acquisition					
Installations et équipement	14'725	1'865	-661	0	15'929
Véhicules	1'980	183	-108	0	2'055
Autres immobilisations corporelles	20'235	2'881	-11'235	-176	11'705
Immeubles d'exploitation	82'133	23'503	-4'469	119	101'285
Autres immeubles ¹	8'996	2'403	0	57	11'456
Total	128'069	30'835	-16'473	0	142'431
Amortissements cumulés					
Installations et équipement	10'432	1'912	-509	0	11'835
Véhicules	1'068	279	-90	0	1'257
Autres immobilisations corporelles	4'466	828	-347	0	4'946
Immeubles d'exploitation	43'335	6'208	-2'809	-22	46'711
Autres immeubles	963	160	0	22	1'146
Total	60'264	9'387	-3'755	0	65'896
Valeurs comptables nettes					
Installations et équipement	4'293				4'094
Véhicules	912				798
Autres immobilisations corporelles	15'769				6'759
Immeubles d'exploitation	38'798				54'574
Autres immeubles	8'033				10'311
Total immobilisations corporelles	67'805				76'535
Valeurs d'assurance-incendie	186'242				177'406

¹ Les entrées de KCHF 2'403 contiennent une réévaluation d'un immeuble de rendement de KCHF 2'398.

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition. Les calculs des amortissements reposent sur les durées d'utilisation moyennes suivantes :

Mobilier – 6 ans	Machines – 5 ans	Informatique (matériel) – 3 ans	Informatique (serveurs) – 4 ans
Véhicules – 6 ans	Ouvrages de la bibliothèque – 10 ans	Aménagement locataire – 5 ans	Biens immobiliers – 40 ans

	Bilan au 31.12.2009	Reclassification au 31.12.2009	Bilan au 1.1.2010
K7 Placements financiers (en KCHF)			
	1'336	381	1'717
	1'336	381	1'717

	Bilan au 31.12.2009	Entrées 2010	Sorties 2010	Ecritures cor- rectives 2010	Bilan au 31.12.2010
Tableau des immobilisations 2010					
Valeurs d'acquisition					
Organisations affiliées	0	0	0	0	0
Projets	523	271	-249	0	546
Tiers	307	12	-6	0	313
Participations	968	60	-47	0	982
Réserves contributions de l'employeur	391	0	-384	0	7
Total	2'190	343	-686	0	1'847
Amortissements cumulés					
Organisations affiliées	0	0	0	0	0
Projets	419	0	0	0	419
Tiers	15	0	-6	0	9
Participations	40	47	0	0	87
Réserves contributions de l'employeur	0	0	0	0	0
Total	473	47	-6	0	514
Valeurs comptables nettes					
Organisations affiliées	0				0
Projets	105				127
Tiers	293				304
Participations	928				895
Réserves contributions de l'employeur	391				7
Total placements financiers	1'717				1'333

En 2010, un tableau détaillé des immobilisations a été pour la première fois établi pour les placements financiers. En conséquence, les indications de l'année précédente manquent.

Les placements financiers sont inscrits au bilan à la valeur nominale, sous déduction d'un correctif de valeur individuel éventuellement nécessaire.

K8 Valeurs immatérielles (en KCHF)	Bilan au 31.12.2008	Entrées 2009	Sorties 2009	Ecritures cor- rectives 2009	Bilan au 31.12.2009
Tableau des immobilisations 2009					
Valeurs d'acquisition					
Logiciels	2'319	297	-314	0	2'302
Brevets, licences, droits d'édition	298	23	-14	0	307
Total	2'617	320	-328	0	2'609
Amortissements cumulés					
Logiciels	1'615	498	-314	0	1'799
Brevets, licences, droits d'édition	6	61	0	0	67
Total	1'621	559	-314	0	1'866
Valeurs comptables nettes					
Logiciels	704				503
Brevets, licences, droits d'édition	292				240
Total placements immatériels	996				743
	Bilan au 31.12.2009	Entrées 2010	Sorties 2010	Ecritures cor- rectives 2010	Bilan au 31.12.2010
Tableau des immobilisations 2010					
Valeurs d'acquisition					
Logiciels	2'302	171	-97	0	2'376
Brevets, licences, droits d'édition	307	0	0	0	307
Total	2'609	171	-97	0	2'682
Amortissements cumulés					
Logiciels	1'799	341	-93	0	2'047
Brevets, licences, droits d'édition	67	80	0	0	147
Total	1'866	421	-93	0	2'194
Valeurs comptables nettes					
Logiciels	503				328
Brevets, licences, droits d'édition	240				160
Total placements immatériels	743				488

Les valeurs immatérielles sont portées au bilan aux coûts d'acquisition. Pour le calcul des amortissements linéaires, les durées d'utilisation moyennes admises sont les suivantes :

Logiciels – 4 ans Brevets, licences, droits d'édition – suivant le contrat

	Bilan au 31.12.2009	Reclassification au 31.12.2009	Bilan au 1.1.2010		Bilan au 1.1.2010	Entrées 2010	Sorties 2010	Bilan au 31.12.2010
K8.1 Placements financiers inaliénables (en KCHF)								
	0	4'462	4'462					
	0	4'462	4'462					
	4'462	56	-269					4'249
	4'462	56	-269					4'249

La reclassification porte sur un remaniement au sein des positions du bilan.

	Bilan au 31.12.2009	Reclassification au 31.12.2009	Bilan au 1.1.2010
K9 Dettes à court terme (en KCHF)			
	18'484	1'685	20'169
	18'484	1'685	20'169

La reclassification porte sur un remaniement au sein des positions du bilan.

	Bilan au 31.12.2009	Bilan au 31.12.2010
Organisations affiliées	106	123
Pouvoirs publics/collectivité	8'560	8'611
Tiers	8'965	9'191
Projets	1'699	1'454
Dettes envers des institutions de prévoyance	839	530
Total dettes à court terme	20'169	19'909
dont provenant de livraisons et de prestations	17'016	18'312

Les dettes à court terme sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

	Bilan au 31.12.2009	Reclassification au 31.12.2009	Bilan au 1.1.2010
K10 Passifs transitoires (en KCHF)			
	7'097	41	7'138
	7'097	41	7'138

	Bilan au 31.12.2009	Bilan au 31.12.2010
Dépenses pour des projets	858	828
Organisations affiliées	285	254
Pouvoirs publics/collectivité	744	764
Vacances et heures supplémentaires du personnel	2'309	2'344
Autres	2'942	4'178
Total passifs transitoires	7'138	8'368

La reclassification porte sur un remaniement au sein des positions du bilan.

	Bilan au 31.12.2009	Bilan au 31.12.2010
K11 Engagements à long terme (en KCHF)		
Organisations affiliées	0	0
Pouvoirs publics/collectivité	330	1'902
Tiers	23'668	27'148
Total engagements financiers à long terme	23'998	29'050

Les engagements à long terme sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Concernant les engagements financiers envers des tiers, il s'agit essentiellement de dettes hypothécaires auprès de banques pour financer des EMS. Les hypothèques qui arrivent à échéance ces 12 prochains mois figurent parmi les dettes à court terme.

	Bilan au 31.12.2008	Constitution 2009	Prélèvements 2009	Dissolution 2009	Bilan au 31.12.2009
K12 Provisions 2009 (en KCHF)					
Cas juridiques	16	0	0	-16	0
Prévoyance du personnel	413	497	-49	-33	828
Autres réserves	280	60	0	-10	330
Total provisions	709	557	-49	-59	1'158
dont à court terme	52				436

	Bilan au 31.12.2009	Constitution 2010	Prélèvements 2010	Dissolution 2010	Bilan au 31.12.2010
Provisions 2010 (en KCHF)					
Cas juridiques	0	0	0	0	0
Prévoyance du personnel	828	108	-91	-296	549
Autres réserves	330	167	-168	0	329
Total provisions	1'158	275	-259	-296	878
dont à court terme	436				281

K13 Passifs provenant d'institutions de prévoyance

Le personnel de Pro Senectute est assuré, auprès de diverses caisses de pension ou assurances juridiquement indépendantes, contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Ces caisses sont autant régies par le système de la primauté des cotisations que par celui de la primauté des prestations.

	Fonds patronaux	Plans de prévoyance sans variation	Plans de prévoyance avec excédent	Plans de prévoyance avec découvert	Total
Avantages et engagements économiques (en KCHF)					
Part économique au 31.12.09	0	0	0	0	0
Part économique au 31.12.10	0	0	0	0	0
Variation comparée à l'exercice précédent	0	0	0	0	0
Cotisations ajustées à la période	0	596	1'197	5'645	7'438
Charges de prévoyance 2010	0	596	1'197	5'645	7'438
Charges de prévoyance 2009	200	1'634	660	5'396	7'890

Les chiffres de l'exercice précédent ont été adaptés.

Les employés de trois organisations de Pro Senectute sont assurés auprès de la Beamtenversicherungskasse des Kantons Zürich (BVK). Le taux de couverture de cette institution de prévoyance est d'environ 87% au 31.12.2010. Des mesures potentielles d'assainissement, qui seront probablement approuvées en juin 2011, sont actuellement en consultation. Des mesures d'assainissement ne deviennent nécessaires que si le taux de couverture est inférieur à 93% à fin 2011. Le montant des contributions d'assainissement (en % des salaires assurés) dépend en outre du futur taux de couverture de la BVK. Au cas où des mesures devraient être appliquées, les nouveaux statuts de la BVK entreraient en vigueur en janvier 2012. En l'état actuel de nos connaissances, les contributions d'assainissement à charge de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute auxquelles il faudrait s'attendre s'élèveraient au total à quelque CHF 6 mio. On part de l'hypothèse que la période d'assainissement durera environ 10 ans, ce qui représente une ponction annuelle sur les liquidités de quelque KCHF 600. Aucune provision n'a été constituée au 31.12.2010.

Diverses institutions de prévoyance de différentes organisations de Pro Senectute se trouvent par ailleurs en situation d'insuffisance de couverture au 31.12.2010, tant et si bien qu'il faut s'attendre à d'éventuelles contributions d'assainissement supplémentaires.

	2009	2010
K14 Recettes des services (en KCHF)		
Services fournis par des organisations affiliées	0	0
Autres recettes des services	104'551	106'574
Total recettes des services	104'551	106'574

K15 Les subventions AVS selon l'art. 101bis LAVS (promotion de l'aide à la vieillesse) et selon l'art. 17 LPC (aide financière individuelle) sont prises en compte à cet endroit.

K16 Charges des prestations (en KCHF)

Les chiffres sont présentés selon les domaines des prestations stratégiques du « concept de développement pour l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ». Ce concept de développement a été adopté par l'assemblée de la fondation de juin 2007.

K17 Total charges des prestations (en KCHF)

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charges de projets et en charges administratives liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

	Charges de projets	Charges admin./ fundraising	Total
Salaires et charges sociales	118'517	17'366	135'883
Autres charges de personnel	2'706	406	3'112
Charges d'exploitation	48'570	5'711	54'281
Coûts liés à l'entretien	14'832	3'434	18'266
Amortissements	3'986	1'163	5'149
Total	188'611	28'080	216'691

	2009	2010
Total charges administratives (recherche de fonds y comprise) en % de la totalité des charges des prestations	12,8 %	13,0 %

Autres indications

	31.12.2009	31.12.2010
Obligations éventuelles et cautionnements (en KCHF)		
Autres obligations éventuelles	0	822
Cautionnements envers des tiers	25	12
Total	25	833

Catégorie	31.12.2009			31.12.2010		
	Valeur des contrats	VR ² positive	VR ² négative	Valeur des contrats	VR ² positive	VR ² négative
Opérations à terme sur devises EUR	1'392	12	0	1'048	49	0
Opérations à terme sur devises USD	961	4	-14	1'073	48	0
Opérations à terme sur devises GBP	117	0	-1	0	0	0
Opérations à terme sur devises AUD	0	0	0	284	1	0
Opérations à terme sur devises JPY	449	5	0	475	15	0
Total	2'919	21	-15	2'880	113	0
dont inscrites au bilan à la valeur actuelle dans l'actif circulant					41	

² Valeur de remplacement

	31.12.2009	31.12.2010
Leasings opérationnels/contrats de location (en KCHF)		
Echéance		
1 an	86	47
2-5 ans	207	50
6-x ans	0	0
Total	293	97

	31.12.2009	31.12.2010
Actifs mis en gage (en KCHF)		
Immeubles	1'684	2'950
Titres	726	581
Total actifs mis en gage	2'410	3'531

Indemnités aux membres dirigeants

des organisations de Pro Senectute (en KCHF)

	2009	2010
Défraiements, honoraires et indemnités de séance	238	309
dont en faveur des président-e-s	124	158

Services fournis sans contre-prestation

Des bénévoles ont soutenu les organisations de Pro Senectute en fournissant au total plus de 677 200 heures de travail gratuites (dont 12 300 heures par des membres dirigeants) !

Variations après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir une incidence majeure sur les comptes 2010 n'est intervenu après la date du bilan.



Tél. 044 444 35 55
Fax 044 444 37 66
www.bdo.ch

BDO SA
Fabrikstrasse 50
8031 Zurich

Rapport du réviseur indépendant sur les comptes annuels consolidés 2010 de l'ensemble de la fondation Pro Senectute

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons effectué, en notre qualité de réviseur indépendant, l'audit des comptes annuels consolidés de l'ensemble de la fondation Pro Senectute - Pour la vieillesse, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement, le tableau de variation du capital et annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010. Conformément aux normes Swiss GAAP RPC, les indications figurant dans le rapport sur les prestations ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire du réviseur indépendant. L'examen des chiffres consolidés de l'exercice précédent a été assuré par un autre réviseur indépendant.

Responsabilité du conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels consolidés, conformément aux normes Swiss GAAP RPC, incombe au conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité du réviseur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit de sorte à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en accord avec les normes Swiss GAAP RPC.

Rapport relatif à d'autres prescriptions

Nous confirmons par ailleurs que les prescriptions de la fondation ZEWO sont respectées.

Zurich, le 13 mai 2011

BDO SA



Jörg Auckenthaler

Expert-réviseur agréé



pp. Marcel Rohrer

Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Annexe

Comptes annuels consolidés

Aide financière individuelle

au titre de l'art. 18 LPC

	2009	2010
Total (en CHF)	14'090'284	13'946'240
Organisation cantonale de Pro Senectute		
Appenzell Rhodes-Extérieures	55'728	68'308
Appenzell Rhodes-Intérieures	17'568	10'964
Arc Jurassien	766'787	736'859
Argovie	750'803	758'457
Beider Basel	1'058'468	1'187'457
Berne	2'052'575	1'999'434
Fribourg	471'630	453'023
Genève	960'334	986'987
Glaris	66'664	62'376
Grisons	237'879	245'932
Lucerne	796'232	779'329
Nidwald	42'571	35'622
Obwald	47'710	39'330
Schaffhouse	140'825	141'758
Schwyz	194'967	186'619
Soleure	316'005	362'193
St-Gall	576'749	642'999
Thurgovie	327'453	342'648
Ticino e Moesano	1'121'673	1'088'628
Uri	38'327	29'609
Valais	419'463	441'503
Vaud	1'477'660	1'381'993
Zoug	109'418	74'508
Zurich	2'042'795	1'889'702

Pro Senectute est chargée par la Confédération d'octroyer des aides financières individuelles aux personnes âgées dans le besoin. Ce mandat est fondé sur l'article 18 de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI (LPC). L'aperçu ci-dessus fait état des différents montants alloués. Si nécessaire, Pro Senectute accorde des aides financières supplémentaires qu'elle finance par ses propres moyens.

Bilan

au 31 décembre

(en KCHF)

	Explications concernant les comptes individuels	2009	2010
ACTIFS			
Actif circulant		20'977	21'289
Liquidités	E1	10'298	10'999
Titres	E2	9'346	9'485
Débiteurs	E3	565	454
Stocks	E4	268	150
Actifs transitoires	E5	500	202
Actif immobilisé		1'764	1'675
Mobilier et machines	E6	1'623	1'553
Valeurs immatérielles	E7	140	122
Total des actifs		22'741	22'964
PASSIFS			
Capitaux étrangers à court terme		8'977	9'301
Dettes	E8	7'849	8'284
Passifs transitoires	E9	1'073	940
Provisions à court terme	E10	55	77
Capitaux étrangers à long terme		82	78
Provisions à long terme	E10	82	78
Capital des fonds	E11	4'057	3'849
Fonds affectés		4'057	3'849
Capital de l'organisation	E11	9'625	9'736
Capital de fondation		5'000	5'000
Capital libre généré		1'747	1'500
Capital lié généré		2'863	3'219
Résultat de l'année		15	18
Total des passifs		22'741	22'964

Compte d'exploitation

(en KCHF)	Explications concernant les comptes individuels	2009	2010
Produits des services / produits des ventes	E12	5'019	4'827
Contributions des pouvoirs publics	E13	5'383	6'661
Dons, legs, recherche de fonds		2'079	1'447
Total recettes d'exploitation		12'481	12'935
Charges des prestations :	E14		
Conseil et information		-3'450	-4'062
Salaires et assurances sociales		-1'291	-1'512
Autres charges de personnel		-21	-40
Charges d'exploitation		-2'049	-2'492
Amortissements		-89	-18
Services		-967	-1'156
Salaires et assurances sociales		-378	-462
Autres charges de personnel		-6	-7
Charges d'exploitation		-459	-536
Amortissements		-124	-151
Promotion de la santé et prévention		-39	-29
Salaires et assurances sociales		-38	-28
Autres charges de personnel		-1	-1
Charges d'exploitation		0	0
Amortissements		0	0
Sport et mouvement		-624	-602
Salaires et assurances sociales		-412	-454
Autres charges de personnel		-48	-47
Frais d'exploitation et divers		-164	-101
Amortissements		0	0
Formation et culture		-1'719	-1'464
Salaires et assurances sociales		-1'062	-863
Autres charges de personnel		-26	-30
Charges d'exploitation		-630	-572
Amortissements		0	0
Travail social communautaire		-87	-95
Salaires et assurances sociales		-75	-80
Autres charges de personnel		-4	-5
Charges d'exploitation		-8	-10
Amortissements		0	0

(en KCHF)	Explications concernant les comptes individuels	2009	2010
Construction et pérennisation du savoir		-744	-761
Salaires et assurances sociales		-407	-438
Autres charges de personnel		-4	-4
Charges d'exploitation		-236	-222
Amortissements		-97	-97
Information et travail de relations publiques		-1'793	-1'707
Salaires et assurances sociales		-722	-789
Autres charges de personnel		-12	-13
Charges d'exploitation		-1'054	-901
Amortissements		-5	-5
Relations intergénérationnelles		-118	-120
Salaires et assurances sociales		-77	-94
Autres charges de personnel		-9	-7
Charges d'exploitation		-33	-20
Amortissements		0	0
Charges administratives		-3'464	-2'987
Salaires et assurances sociales		-2'109	-2'104
Autres charges de personnel		-161	-147
Charges d'exploitation		-1'064	-605
Amortissements		-131	-131
Recherche de fonds		-38	-173
Salaires et assurances sociales		-5	-118
Autres charges de personnel		0	-1
Charges d'exploitation		-33	-55
Amortissements		0	0
Total charges des prestations	E15	-13'045	-13'158
Résultat d'exploitation		-564	-223

(en KCHF)	Explications concernant les comptes individuels	2009	2010
Produit financier		886	224
Frais financiers		-28	-124
Autres produits		40	27
Autres frais		-6	0
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation		328	-96
Prélèvements des fonds affectés	E11	556	718
Affectations à des fonds affectés	E11	-592	-510
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation		292	112
Prélèvements du capital lié généré	E11	839	353
Prélèvements du capital libre généré	E11	0	247
Affectation au capital lié généré	E11	-381	-694
Affectation au capital libre généré	E11	-735	0
Résultat de l'année		15	18

Tableau de financement

(en KCHF)	2009	2010
Résultat annuel avant résultat des fonds	328	-96
Amortissements sur des immobilisations corporelles	330	303
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	118	97
Constitution de provisions	137	91
Utilisation des provisions	0	-73
Variation des titres	-633	-139
Variation des créances	236	111
Variation des stocks	-3	118
Variation des actifs transitoires	-194	299
Variation des engagements	-1'771	436
Variation des passifs transitoires	-292	-133
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-1'744	1'014
Investissements en immobilisations corporelles	-139	-233
Investissements en immobilisations incorporelles	-11	-80
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-150	-313
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	0	0
Variation des disponibilités	-1'894	701
Etat initial des liquidités (au 1 ^{er} janvier)	12'192	10'298
Etat final des liquidités (au 31 décembre)	10'298	10'999
Dépenses au titre des intérêts	0	0
Recettes au titre des intérêts	14	22

Tableau de variation du capital

(en KCHF)

	Bilan au 31.12.2009	Entrées 2010	Sorties 2010	Intérêts internes	Bilan au 31.12.2010
Capital des fonds affectés					
– Fonds Aides financ. individuelles	1'727	275	-372	2	1'632
– Fonds « Femmes seules ZH »	1'080	0	-18	1	1'063
– Fonds ZL personnes à revenus modestes	80	96	-157	0	19
– Fonds de solidarité	1'004	0	0	1	1'005
– Fonds Entretien tombe Nussbaum	4	0	0	0	4
– Fonds e-inclusion	80	25	-34	0	71
– Fonds Recherche appliquée	82	70	-137	0	15
– Fonds Archives de la fondation	0	40	0	0	40
Total fonds affectés	4'057	506	-718	4	3'849

Le « Fonds Zeitlupe pour personnes à revenus modestes » (autrefois fonds Hatt-Bucher) permet de financer des abonnements au magazine « Zeitlupe » pour les bénéficiaires de prestations complémentaires. Le « Fonds Recherche appliquée » soutient, d'une part, la mise en œuvre de résultats de la recherche aux fins d'améliorer les prestations destinées aux personnes âgées et, d'autre part, le projet « Human Document ».

	Bilan au 31.12.2009	Entrées 2010	Sorties 2010	Transferts internes	Bilan au 31.12.2010
Capital de l'organisation					
Capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Total capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Capital libre généré					
– Réserve générale	247	0	-247	0	0
– Réserve pour la fluctuation des cours	1'500	0	0	0	1'500
Total capital libre généré	1'747	0	-247	0	1'500
Capital lié généré					
– Fonds de développement et des projets	2'357	25	-270	30	2'142
– Fonds du personnel du centre national	202	277	-61	0	418
– Fonds bourses d'étude SAG	15	0	0	-15	0
– Réserve Zeitlupe	0	205	0	0	205
– Réserve centre de compétence informatique	289	187	-22	0	454
Total capital lié généré	2'863	694	-353	15	3'219
Résultat de l'année	15	18	0	-15	18
Total capital de l'organisation	9'625	712	-600	0	9'737

Le résultat de l'année 2009 de KCHF 15 a été attribué au fonds de développement et des projets.

Annexe

Remarques concernant les comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse

Principes régissant l'établissement des comptes

Les comptes individuels 2010 de Pro Senectute Suisse ont été élaborés selon les recommandations Swiss GAAP RPC. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute Suisse et sont conformes aux dispositions légales en vigueur, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (Service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons).

Transactions avec des organisations affiliées

Au sens de RPC 15, ce sont les organisations cantonales et régionales de Pro Senectute qui sont désignées par le terme d'organisations affiliées. Si nécessaire, il est fait mention des parts dévolues à ces organisations dans ce qui suit.

E1 Liquidités

Les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires, y compris les dépôts à terme, sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ils ne contiennent aucune monnaie étrangère à fin 2010.

E2 Titres

Les titres sont comptabilisés à la valeur du cours à la date du bilan. Cours de conversion appliqués : CHF/USD 0.93 (1.03 l'année précédente) ; CHF/EUR 1.25 (1.48 l'année précédente).

	Bilan au 31.12.2009	Bilan au 31.12.2010
E3 Créances (en KCHF)		
Organisations de Pro Senectute	190	198
Tiers	382	260
Corrections de valeurs des créances de tiers	-7	-4
Total	565	454

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. La correction de valeur portant sur les créances de tiers est fondée sur un correctif de valeur individuel ainsi que sur une correction forfaitaire sur la base de valeurs empiriques.

	Bilan au 31.12.2009	Bilan au 31.12.2010
Répartition des créances en « créances provenant de livraisons et de prestations » et « autres créances » :		
Créances provenant de livraisons et de prestations	341	227
Autres créances	224	227
Total	565	454

E4 Stocks

Il s'agit essentiellement de livres et de brochures destinés à la vente. L'évaluation est effectuée selon le principe de la valeur la plus basse, c.-à.-d. soit au prix d'acquisition, soit à la valeur d'aliénation réalisable si celle-ci est plus basse.

E5 Actifs transitoires (en KCHF)

dont en faveur de projets (cycles d'études en cours à l'école de gérontologie appliquée SAG) en 2011 : 0 (200 l'année précédente).

	Bilan au 31.12.2009	Entrées 2010	Sorties 2010	Bilan au 31.12.2010
E6 Mobilier et machines 2010 (en KCHF)				
Valeurs d'acquisition				
Mobilier	769	8	0	777
Machines de bureau	417	39	0	456
Véhicules	17	0	0	17
Bibliothèque	412	42	0	454
Aménagement locataire de la bibliothèque	331	0	0	331
Matériel informatique	470	139	0	609
Biens immobiliers	2'435	5	0	2'440
	4'851	233	0	5'084
Amortissements cumulés				
Mobilier	718	19	0	737
Machines de bureau	369	11	0	380
Véhicules	17	0	0	17
Bibliothèque	263	29	0	292
Aménagement locataire de la bibliothèque	175	67	0	242
Matériel informatique	345	96	0	441
Biens immobiliers	1'341	81	0	1'422
	3'228	303	0	3'531
Total immobilisations corporelles	1'623	-70	0	1'553

	Bilan au 31.12.2008	Entrées 2009	Sorties 2009	Bilan au 31.12.2009
Mobilier et machines 2009 (en KCHF)				
Valeurs d'acquisition				
Mobilier	749	20	0	769
Machines de bureau	368	49	0	417
Véhicules	17	0	0	17
Bibliothèque	382	30	0	412
Aménagement locataire de la bibliothèque	331	0	0	331
Matériel informatique	450	20	0	470
Biens immobiliers	2'415	20	0	2'435
	4'712	139	0	4'851
Amortissements cumulés				
Mobilier	695	23	0	718
Machines de bureau	363	6	0	369
Véhicules	17	0	0	17
Bibliothèque	234	29	0	263
Aménagement locataire de la bibliothèque	109	66	0	175
Matériel informatique	220	125	0	345
Biens immobiliers	1'260	81	0	1'341
	2'898	330	0	3'228
Total immobilisations corporelles	1'814	-191	0	1'623

Le calcul des amortissements linéaires se fonde sur les durées d'utilisation suivantes : mobilier 6 ans ; machines 5 ans ; matériel informatique (hardware) 3 ans pour le hardware des postes de travail, 4 ans pour les serveurs ; véhicules 6 ans ; ouvrages de la bibliothèque 10 ans ; aménagement locataire de la bibliothèque 5 ans, biens immobiliers 30 ans. Concernant le bien immobilier, il s'agit du siège du centre national (CN) à Zurich. L'immeuble a été acquis en 1977 au prix de CHF 1,7 mio. Des travaux d'agrandissement et d'aménagement ont été entrepris en 1999 et 2005 et partiellement portés à l'actif. Concernant les entrées, il s'agit des travaux d'agrandissement et d'aménagement qui ont été portés à l'actif en 2010. La valeur d'assurance-incendie de l'immeuble s'élève à CHF 2,8 mio (CHF 2,8 mio l'année précédente). La valeur d'assurance-incendie des autres immobilisations corporelles s'élève à CHF 2 mio (CHF 1,9 mio l'année précédente).

	Bilan au 31.12.2009	Entrées 2010	Sorties 2010	Bilan au 31.12.2010
E7 Valeurs immatérielles 2010 (en KCHF)				
Valeurs d'acquisition				
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	548	80	0	628
	554	80	0	634
Amortissements cumulés				
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	408	97	0	505
	414	97	0	511
Total valeurs immatérielles	140	-17	0	122

	Bilan au 31.12.2008	Entrées 2009	Sorties 2009	Bilan au 31.12.2009
Valeurs immatérielles 2009 (en KCHF)				
Valeurs d'acquisition				
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	537	11	0	548
	543	11	0	554
Amortissements cumulés				
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	290	118	0	408
	296	118	0	414
Total valeurs immatérielles	247	-107	0	140

Les logiciels informatiques inscrits à l'actif sont amortis en 4 ans.

	Bilan au 31.12.2009	Bilan au 31.12.2010
E8 Dettes (à leur valeur nominale en KCHF)		
Collectivités publiques : Confédération	7'546	7'880
Organisations de Pro Senectute	2	29
Conseil suisse des aînés CSA	14	28
Tiers	214	347
Engagements de prévoyance	73	0
Total	7'849	8'284

	Bilan au 31.12.2009	Bilan au 31.12.2010
Répartition des dettes en « dettes provenant de livraisons et de prestations » et « autres dettes à court terme » :		
Dettes provenant de livraisons et de prestations	7'721	8'215
Autres dettes à court terme	128	69
Total	7'849	8'284

E9 Passifs transitoires

KCHF 86 sont imputables au titre des heures supplémentaires, de l'horaire flexible et des vacances accumulés par les collaborateurs et collaboratrices de Pro Senectute Suisse à la fin de 2010 (KCHF 107 l'année précédente). Au total, KCHF 772 concernent les projets pour 2011 et les recettes provenant d'abonnements à la revue Zeitlupe qui ont été encaissées d'avance (KCHF 853 l'année précédente).

	Bilan au 31.12.2009	Entrées 2010	Sorties 2010	Bilan au 31.12.2010	Dont à long terme
E10 Provisions 2010 (en KCHF)					
– Restructuration SAG	54	0	33	21	0
– Rentes-ponts courantes	83	91	40	134	78
Total provisions	137	91	73	155	78

	Bilan au 31.12.2008	Entrées 2009	Sorties 2009	Bilan au 31.12.2009	Dont à long terme
Provisions 2009 (en KCHF)					
– Restructuration SAG	0	54	0	54	39
– Rentes-ponts courantes	0	83	0	83	43
Total provisions	0	137	0	137	82

L'école de gérontologie appliquée (SAG) a été dissoute en 2010. La provision restante couvre les charges locatives pour les locaux vides de la SAG au 1^{er} trimestre 2011 ainsi que les coûts de déménagement. Le poste « Rentes-ponts courantes » englobe désormais aussi les rentes-ponts des anciennes collaboratrices et anciens collaborateurs de la SAG.

E11 Capital des fonds et capital de l'organisation

Pour plus de détails, se reporter au « tableau de variation du capital ».

E12 Produits des services/produits des ventes

Dont avec les organisations de Pro Senectute KCHF 1262 (KCHF 1211 l'année précédente).

E13 Contributions des pouvoirs publics

Il s'agit des subventions AVS selon l'art. 101bis LAVS (promotion de l'aide à la vieillesse, à hauteur de CHF 6,4 mio en 2010, CHF 5,2 mio en 2009). Sont également incluses à cet endroit les subventions de la Confédération selon l'art. 17 LPC (en 2010 : KCHF 150 / en 2009 : KCHF 147,5).

E14 Charges des prestations

Les chiffres sont présentés conformément aux domaines des prestations stratégiques définis par le « concept de développement pour l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ». Ce concept de développement a été adopté par l'assemblée de la fondation au mois de juin 2007.

La part des charges des prestations payée aux organisations cantonales et régionales de Pro Senectute s'élève à KCHF 404 (année précédente : KCHF 350).

E15 Total charges des prestations

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charges de projets et en charges administratives liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

(en KCHF)	Charges de projets	Charges admin. / fundraising	Total				
Salaires et assurances sociales	-4'720	-2'221	-6'941				
Autres charges de personnel	-154	-148	-302				
Charges d'exploitation	-4'853	-660	-5'513				
<i>(dont coûts liés à l'entretien)</i>	<i>(-1'087)</i>	<i>(-519)</i>	<i>(-1'606)</i>				
Amortissements	-271	-131	-402				
Total	-9'998	-3'160	-13'158				
Total 2009	-9'542	-3'502	-13'045				
Total charges administratives (recherche de fonds y comprise) en % de la totalité des charges des prestations			<table border="1"> <tr> <td style="text-align: center;">2009</td> <td style="text-align: center;">2010</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">27%</td> <td style="text-align: center;">24%</td> </tr> </table>	2009	2010	27%	24%
2009	2010						
27%	24%						

Le recul exprimé en pourcentage est, pour une large part, dû à la nouvelle évaluation du contrôle des prestations en tant que charges d'accompagnement de projets.

Autres indications

Engagements ne figurant pas au bilan

Pro Senectute Suisse est chargée d'administrer les fonds du Conseil suisse des aînés CSA. Ces fonds font l'objet d'une comptabilité séparée, dont seul le solde du compte courant apparaît au bilan (voir point E8).

Dettes éventuelles

Les obligations à l'égard de tiers pour des contrats de location à long terme sont les suivantes :

en 2011	201	(en KCHF)
en 2012	32	
en 2013	0	

Le total des contrats de location à long terme vis-à-vis de tiers se monte à KCHF 233 (KCHF 475 l'année précédente).

Les obligations à l'égard de tiers pour des leasings opérationnels sont les suivantes :

en 2011	19	(en KCHF)
en 2012	0	
en 2013	0	

Les paiements de leasing futurs s'élèvent par conséquent à KCHF 19 (l'année précédente : KCHF 49).

Prévoyance professionnelle du personnel

Le personnel de Pro Senectute Suisse est assuré auprès de la BVK (caisse de pension du canton de Zurich) contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Il s'agit d'une institution du canton de Zurich indépendante de Pro Senectute, dotée d'un plan de prévoyance fondé sur la primauté de cotisations, selon lequel employés et employeurs versent des cotisations définies. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées dans la même période où le paiement a lieu. Il n'existe pas de réserves provenant des cotisations de l'employeur.

Avantage économique / engagement économique et charges de prévoyance (en KCHF) :

Découvert	Part économique à charge de Pro Senectute		Contributions délimitées à la période	Charges de prévoyance professionnelle	
	31.12.2010	31.12.2010		31.12.2009	2010
31.12.2010					
3'166	0	0	595	595	543

Les employé-e-s de Pro Senectute Suisse sont assuré-e-s auprès de la caisse de pension des fonctionnaires du canton de Zurich (BVK). L'institution de prévoyance affiche un taux de couverture d'environ 87% au 31.12.2010 ; selon le contrat d'affiliation de Pro Senectute Suisse, la sous-couverture s'élève à environ 3,2 millions de francs. Des mesures d'assainissement envisageables sont actuellement en consultation. Celles-ci devraient vraisemblablement être adoptées en juin 2011. Des mesures d'assainissement seront uniquement exigées si le taux de couverture devait être inférieur à 93% à la fin 2011. Le montant des cotisations d'assainissement (en % des salaires assurés) dépend en outre du futur taux de couverture de la BVK. Si les mesures devaient être appliquées, les nouveaux statuts de la BVK entreraient en vigueur en janvier 2012. Les cotisations d'assainissement auxquelles Pro Senectute Suisse devrait éventuellement s'attendre (à sa charge) porteraient sur un total d'environ 1,5 million de francs selon les éléments qui sont actuellement en notre possession. Nous nous basons sur une période d'assainissement d'environ 10 ans ou une charge annuelle d'environ 150 000 francs.

Indemnités aux membres des organes dirigeants

Durant l'année 2010, un total de KCHF 38 a été octroyé aux neuf membres du conseil de fondation de Pro Senectute Suisse à titre de défraiements, d'honoraires et d'indemnités de séance, dont KCHF 17 à la présidente (total de KCHF 47 l'année précédente).

Indemnités aux membres de la direction

La somme totale des indemnités versées aux quatre membres permanents de la direction, y compris les coûts, frais et autres dépenses convenus par contrat, s'est élevée à KCHF 790 (KCHF 772 l'année précédente).

Services fournis sans contre-prestation

Les neuf membres du conseil de fondation ont travaillé bénévolement pendant environ 760 heures pour Pro Senectute Suisse. A cela s'ajoute le travail bénévole des 65 délégué-e-s de l'assemblée de la fondation pour la durée d'une journée.

Variations après la date du bilan

Jusqu'au 17 février 2011 (approbation des comptes annuels 2010 par la commission des placements du conseil de fondation), aucun événement susceptible d'avoir une incidence importante sur les comptes 2010 n'est parvenu à notre connaissance.

Evaluation du risque selon l'art. 663b, ch.12 CO

La commission des placements du conseil de fondation a procédé à une évaluation du risque. Le bon ordonnement des processus internes garantit, avec une haute probabilité, que les comptes tels qu'ils sont présentés ne contiennent aucune déclaration erronée importante. Le conseil de fondation a pris connaissance de cette évaluation.



Tél. 044 444 35 55
Fax 044 444 37 66
www.bdo.ch

BDO SA
Fabrikstrasse 50
8031 Zurich

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

A l'assemblée de la fondation de

Pro Senectute Suisse, Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la fondation Pro Senectute Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010. Selon la Swiss GAAP RPC, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision. Le contrôle restreint des indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes annuels a été effectué par un autre organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la Swiss GAAP RPC, et ne sont pas en conformité avec la loi, l'acte de fondation et les règlements.

Par ailleurs, nous confirmons que les dispositions de la fondation ZEW0 sont remplies.

Zurich, le 17 février 2011

BDO SA

Claude Rohrer
Auditeur responsable
Expert-réviseur agréé

p.pon Marcel Rohrer
Expert-réviseur agréé

Annexe

Comptes annuels

Commentaire sur les comptes annuels de Pro Senectute Suisse et sur les comptes annuels consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

La structure des deux comptes annuels a été adaptée il y a quatre ans au concept de développement adopté en 2007. Le compte d'exploitation est établi selon le principe de la méthode des coûts liés au chiffre d'affaires, et dans le cas de Pro Senectute, s'aligne sur les neuf domaines de prestations stratégiques. Ces derniers montrent les thèmes et les champs d'activités qui revêtent une importance primordiale pour l'ensemble de l'organisation. Les chiffres du domaine de prestations Conseil et information contiennent par exemple les dépenses liées à la consultation sociale, notre activité principale.

Comptes annuels de Pro Senectute Suisse

Comme ces dernières années, les comptes annuels de Pro Senectute Suisse affichent un résultat équilibré. De même qu'en 2009, il n'y a pas eu d'autre prélèvement du capital de l'organisation pour cette année 2010. C'est grâce à une budgétisation stricte et à une discipline rigoureuse en matière de dépenses qu'il a été possible de poursuivre cette tendance réjouissante.

Le résultat d'exploitation négatif a été réduit à 223 000 francs, ce qui représente une amélioration de 60 pour cent, rendue possible notamment par la légère augmentation des subventions de la Confédération en faveur de Pro Senectute, dans le cadre du contrat de prestations, pour les prestations fournies.

Les réserves dont dispose Pro Senectute Suisse dans le capital de l'organisation couvrent environ 75 pour cent des charges annuelles liées à la fourniture de prestations. Il s'agit là de réserves solides et indispensables pour un employeur social et responsable, étant donné que les coûts liés au personnel représentent quelque 55 pour cent des dépenses totales.

Comptes annuels consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

Les comptes consolidés affichent eux aussi un résultat presque équilibré dans le résultat annuel. Le résultat annuel de 4,6 millions de francs témoigne de la réussite du travail dans l'ensemble de l'organisation.

Les charges calculées selon la méthode ZEWO pour les dépenses administratives et la recherche de fonds sont restées inchangées par rapport à l'exercice précédent, et ne représentent toujours que 13 pour cent des dépenses totales. C'est un constat réjouissant.

Un aperçu des coûts liés au personnel de l'ensemble de l'organisation montre que ceux-ci constituent là aussi la plus grosse part, avec 64 pour cent des charges totales. En tant qu'employeur social et fiable, Pro Senectute doit disposer de suffisamment de réserves dans sa comptabilité. Celles-ci sont calculées en fonction de la totalité des coûts et représentent 77 pour cent pour l'ensemble de l'organisation.

Les dons et legs de l'ensemble de la fondation ont diminué d'environ 11 pour cent par rapport à l'année précédente. Cela s'explique notamment par les produits variables des legs, et représente une fluctuation tout à fait normale. Comme le montrent les comptes, plus de 80 pour cent de ces ressources ont été réinvesties sans attendre dans des projets et des prestations de services. Sans cette précieuse contribution, il ne serait pas possible de mettre en œuvre de nombreux projets et d'offrir des prestations de services à l'attention des personnes âgées. Nous vous remercions de votre soutien.

Martin Odermatt, responsable des finances et de la logistique



*Für das Alter
Pour la vieillesse
Per la vecchiaia*